

Ceci est une communication commerciale.

Veuillez consulter le prospectus / document d'information du fonds et le DICI/DIC (selon ce qui est applicable) avant de prendre une décision de placement finale.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet [OPCVM ou ELTIF de détail] présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

30 avril 2024

France



Credit Suisse JPMorgan Sustainable Nutrition Fund

Catégorie SB USD

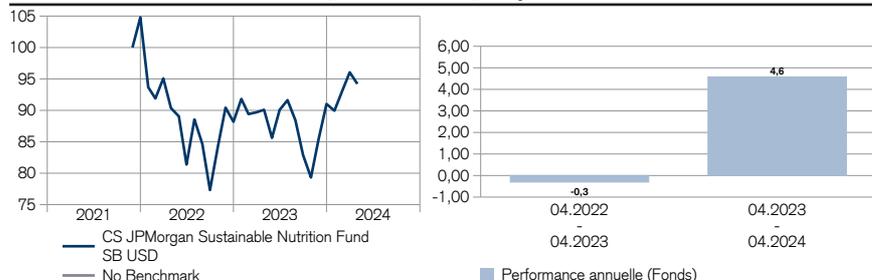
Politique d'investissement

Il est important de pallier le manque d'efficacité du système alimentaire actuel et de se concentrer sur les liens existants entre nutrition, santé, biodiversité et climat, non seulement pour nourrir la planète mais également pour la protéger. Ce fonds investit à l'échelle mondiale dans des sociétés qui s'attaquent au manque d'efficacité dans la chaîne de valeur des produits alimentaires en rendant les systèmes alimentaires moins tributaires du carbone et en créant les conditions d'une alimentation plus saine (objectifs de développement durable de l'ONU «2 – Faim zéro» et «13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques»). Le portefeuille mondial compte 40 à 60 titres de forte conviction avec un intérêt pour les petites et moyennes capitalisations au sein de trois sous-thèmes: agriculture durable, procédés alimentaires efficaces et alimentation durable et saine. Il offre une exposition diversifiée aux sociétés en parfaite conformité avec le thème de la nutrition et aux sociétés développant des solutions nouvelles et innovantes qui changent notre manière de produire, transformer et consommer la nourriture. Le fonds englobe les sociétés qui, selon l'opinion du gestionnaire d'investissement, se concentrent sur la promotion d'une alimentation durable et saine ou de systèmes alimentaires durables. Il comprend également une petite allocation destinée aux leaders de la transition. L'objectif d'investissement est l'appréciation à long terme du capital à partir d'une exposition, gérée activement, à ce thème de croissance stable.

Caractéristiques du fonds

Nom du gestionnaire	
JPMorgan Asset Management (UK) Ltd.	
Gérant du fonds depuis	15.11.2021
Gérant basé à	Chelmsford
Gestionnaire d'investissement	
JPMorgan Asset Management (UK) Ltd., Chelmsford	
Direction du fonds	MultiConcept Fund Management S.A.
Conseiller en placements	
JPMorgan Asset Management (UK) Ltd.	
Domicile du fonds	Luxembourg
Devise du fonds	USD
Fin de l'exercice fiscal	31 décembre
Encours total (en mio.)	121,16
Date de lancement	15.11.2021
Frais de gestion par an ²⁾	0,50%
Frais courants ²⁾	0,83%
Catégorie de parts	Tranche SB (capitalisation)
Monnaie des catégories de parts	USD
Code ISIN	LU2370568763
Code Bloomberg	CRJSNSU LX
N° de valeur	112896452
Valeur liquidative	89,57

Performance nette en USD (base de 100) et performance annuelle ¹⁾



Performance nette en USD ¹⁾

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-1,92	4,75	3,51	4,58	-	-

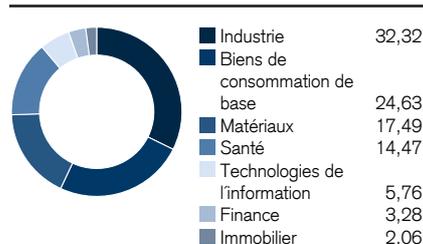
Conseiller en placements J.P. Morgan Asset Management

- Equipe stable et expérimentée de gestionnaires de portefeuille senior.
- Processus d'investissement innovant conçu sur la base de données (par l'intermédiaire de ThemeBot) et affiné grâce à la recherche, pour identifier les actions les plus intéressantes en rapport avec le thème (approche orientée pureté).
- Solide expertise du Credit Suisse dans le domaine de la stratégie d'investissement combinée aux compétences de J.P. Morgan Asset Management en termes d'investissement durable

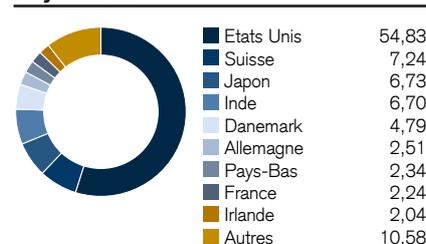
Statistiques du fonds

	1 an	3 ans
Volatilité annualisée en %	16,58	-

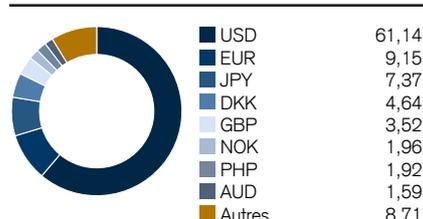
Secteurs en %



Pays en %



Monnaies en %



Sustainable Thematic: Ce produit comprend des investissements dédiés à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies à travers une approche thématique.

1) La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

2) Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

3) La perte maximale correspond au rendement cumulé le plus bas sur une période donnée.

L'allocation d'actifs présentée sur cette page peut changer au fil du temps.

Caractéristiques de durabilité

Exclusions ⁴⁾	Intégration ESG ⁵⁾	Alignement sur les ODD ⁶⁾	Actionnariat actif ⁷⁾	Impact ⁸⁾
<input checked="" type="checkbox"/> Exclusions basées sur des critères normatifs <input checked="" type="checkbox"/> Exclusions basées sur des valeurs	<input checked="" type="checkbox"/> Intégration des facteurs ESG <input type="checkbox"/> Approche de premier ordre	<input checked="" type="checkbox"/> Alignement sur les ODD <input checked="" type="checkbox"/> Informations détaillées sur les ODD	<input checked="" type="checkbox"/> Vote <input checked="" type="checkbox"/> Engagement	<input type="checkbox"/> Principes IFC <input type="checkbox"/> Intention et stratégie <input type="checkbox"/> Mesure et reporting

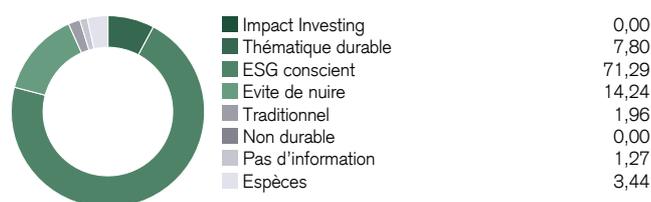
Exclusion des activités commerciales/segments de marché controversés

Activités commerciales controversées ⁹⁾	Armes soumises à controverse ¹⁰⁾	Segments de marché controversés
<input checked="" type="checkbox"/> Violations du code de conduite des affaires	<input checked="" type="checkbox"/> Armes soumises à controverse	<input checked="" type="checkbox"/> Armes conventionnelles <input checked="" type="checkbox"/> Charbon thermique <input checked="" type="checkbox"/> Tabac <input checked="" type="checkbox"/> Divertissement pour adultes <input checked="" type="checkbox"/> Jeux de hasard

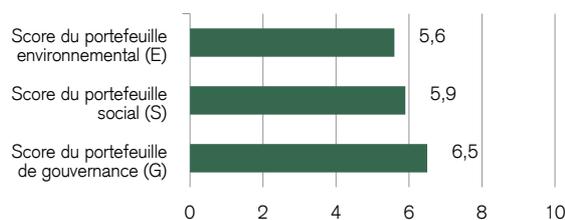
Résumé du portefeuille ESG ¹¹⁾

Ce fonds promeut les caractéristiques environnementales ou sociales en intégrant des facteurs ESG matériels dans le processus de prise de décision de placement. Il se qualifie alors comme un produit financier au titre de l'article 8.1 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). La stratégie suit le cadre d'investissement durable de la banque (<https://www.credit-suisse.com/sustainability/fr/placements-durables.html>).

Classification en matière de durabilité du CS en % ¹²⁾



Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ¹¹⁾



Source: MSCI ESG Research

10 principaux actifs

Nom des actifs	Pondération	Classification du Credit Suisse	E	S	G
Trane Technologies PLC	4,2%	ESG conscient	7.8	7.9	5.2
Xylem Inc	3,7%	ESG conscient	6.9	6.4	6.5
Ecolab Inc	3,6%	ESG conscient	8.5	3.6	6.1
HDFC Bank Ltd	3,2%	ESG conscient	1.4	5.6	6.3
Givaudan AG	3,2%	ESG conscient	7.2	4.1	7.4
Ingredion Inc	3,2%	Thématique durable	4.6	6.3	5.9
Novo Nordisk A.S.	3,0%	ESG conscient	4.8	5.6	6.6
Kurita Water Industries Ltd	2,8%	ESG conscient	5.1	6.8	6.1
Eli Lilly & Co	2,7%	ESG conscient	5.7	4.1	6.4
Veralto Corporation	2,5%	ESG conscient	5.2	6.5	7.3

Informations sur la durabilité: pour obtenir plus d'informations sur la manière dont il convient d'interpréter les résultats de la section de ce rapport consacrée à la durabilité, veuillez visiter la page www.credit-suisse.com/sustainabilityreporting.

4) Pour les fonds et les solutions activement gérées de Credit Suisse, le taux indique la conformité avec les exclusions basées sur des critères normatifs de Credit Suisse en ce qui concerne les armes soumises à controverse, et les exclusions basées sur des valeurs concernant certaines activités commerciales controversées; www.credit-suisse.com/sustainability.

5) Intégration ESG: indique si le fonds intègre les facteurs ESG dans le processus de placement, en combinaison avec l'analyse financière. Approche de premier ordre (FCP uniquement): indique si le fonds applique une méthodologie de premier ordre à sa stratégie d'investissement. Score ESG exclusif (FCP uniquement): indique si le fonds applique un score ESG exclusif.

6) Alignement sur les ODD: indique si le fonds est aligné sur les 17 Objectifs de développement durable (ou sur plusieurs d'entre eux) définis par les Nations Unies. Informations détaillées sur les ODD: indique sur quels ODD la stratégie d'investissement du fonds est principalement alignée; <https://sustainabledevelopment.un.org>.

7) Vote: indique les pratiques actives de l'actionnariat du fonds; indique le comportement de vote du fonds selon les données publiées. Engagement: indique les données publiées sur les activités d'engagement du fonds; l'engagement comprend toutes les interactions entre l'investisseur et les sociétés en portefeuille sur les questions de durabilité et de stratégies adéquates, dans le but d'améliorer les pratiques; indique si l'engagement fait partie de la stratégie du fonds.

8) Principes IFC: indique si le fonds est conforme aux principes IFC de gestion d'impact (<https://www.ifc.org>). Intention et stratégie: indique s'il existe une intention, une stratégie, une capacité et une gouvernance visant à générer un impact de la part de l'investisseur. Mesure et reporting: indique si la contribution et l'impact de l'investisseur sont mesurés et s'il en est fait état au niveau du fonds.

9) Positions qui montrent de graves faiblesses dans la conduite des affaires, telles que la violation des droits de l'homme, la dégradation de l'environnement ou la corruption.

10) Les armes soumises à controverse comprennent sans s'y limiter les armes nucléaires, les armes biologiques et les armes chimiques, les bombes à fragmentation et les mines terrestres, interdites en vertu des traités internationaux, et sont par conséquent indiquées séparément des autres domaines soumis à controverse. Les fonds dont la stratégie n'exclut pas explicitement les armes soumises à controverse s'afficheront, même s'ils ne sont pas actuellement investis dans des entreprises en lien avec de telles armes.

11) Le score ESG fourni par MSCI ESG est mesuré suivant une échelle allant de 0 (très mauvais) à 10 (très bon). ESG signifie «Environnemental» (E), «Social» (S) et «Gouvernance» (G). Pour de plus amples informations concernant les critères ESG d'investissement et les aspects liés à la durabilité du fonds, conformément au règlement (UE) 2019/2088, veuillez vous référer aux documents juridiques et réglementaires du fonds (tels que, par exemple, le prospectus) et à la page www.credit-suisse.com/esg. Outre les aspects liés à la durabilité, la décision d'investir dans le fonds devrait prendre en compte tous les objectifs et toutes les caractéristiques du fonds tels qu'ils sont décrits dans le prospectus.

12) Toutes les participations en portefeuille sont classées. Les catégories «Évite de nuire» à «Impact Investing» désignent les produits durables selon le cadre d'investissement durable du Credit Suisse. «Traditionnel» renvoie aux titres traditionnels sans intérêt en matière de durabilité, «Non durable» représente les titres dont la durabilité est préoccupante.

L'allocation d'actifs présentée sur cette page peut changer au fil du temps.

Objectifs de développement durable des Nations Unies

ODD de l'ONU no 2: Faim «zéro»



- Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

ODD de l'ONU no 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

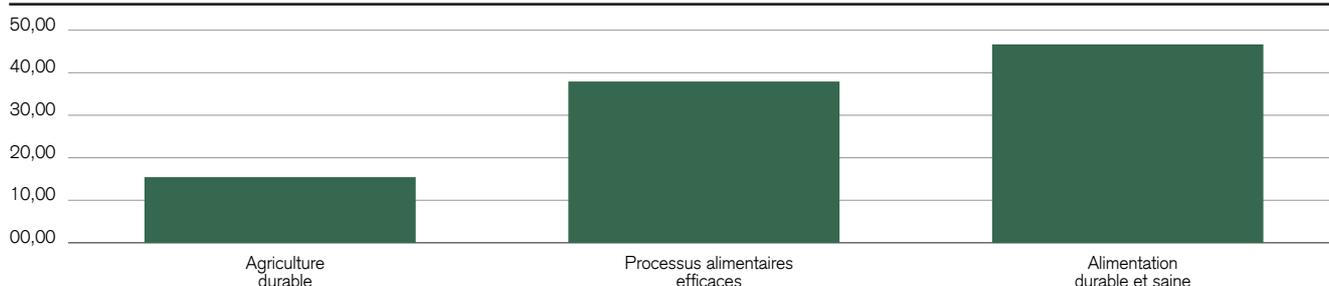


- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Indicateurs de durabilité en % ¹²⁾

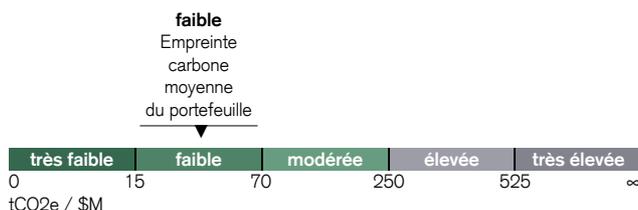
Revenus moyens de la nutrition durable	18.70
Revenus moyens de l'agriculture	35.27

Sous-thèmes en %

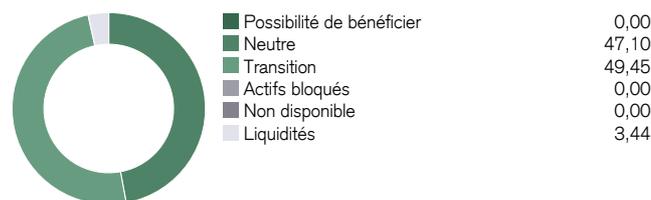


Empreinte carbone ¹³⁾

Empreinte carbone moyenne du portefeuille: **faible (56,2)**.



Transition vers une économie à faibles émissions de carbone (risques et opportunités) en % ¹⁴⁾



Informations sur la durabilité: pour obtenir plus d'informations sur la manière dont il convient d'interpréter les résultats de la section de ce rapport consacrée à la durabilité, veuillez visiter la page www.credit-suisse.com/sustainabilityreporting.

13) L'empreinte carbone moyenne du portefeuille montre l'exposition du portefeuille aux sociétés dont les activités génèrent une grande quantité d'émissions de carbone. Elle est calculée sur la base du nombre moyen pondéré de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (CO₂e) par million (\$) de ventes pour toutes les positions du portefeuille pour lesquelles des données sont disponibles. Les gaz à effet de serre sont classés selon le Protocole relatif aux gaz à effet de serre (Protocole relatif aux GES) et incluent, entre autres, le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et l'oxyde nitreux (N₂O). Les formulations «Equivalent dioxyde de carbone» et «CO₂e» décrivent toutes deux ces gaz à effet de serre en utilisant une unité commune. La position sur l'échelle classe l'empreinte carbone du portefeuille dans l'une des cinq catégories, de «très faible» (la meilleure) à «très élevée» (la pire). Source: Protocole relatif aux gaz à effet de serre; <https://ghgprotocol.org/corporate-standard>.

14) Les menaces du changement climatique sont bien connues et il est probable que l'économie passe par une transformation fondamentale au cours de la décarbonisation. La «transition vers une économie à faibles émissions de carbone» fait référence au passage de l'économie mondiale d'activités et de sources d'énergie à forte intensité de carbone à des équivalents à émissions de carbone nulles ou faibles. Cet indicateur mesure les opportunités et les risques d'un investissement résultant de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Possibilité de bénéficier: Positions susceptibles de bénéficier de la croissance de la demande de produits ou de services à faible empreinte carbone. Neutre: Positions présentant des opportunités et des risques limités découlant de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Transition: positions confrontées à une augmentation des coûts ou à une baisse de la demande de produits. Actifs bloqués: positions confrontées à un «blocage» potentiel des actifs.

L'allocation d'actifs présentée sur cette page peut changer au fil du temps.

Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Une partie des investissements du Fonds est susceptible de présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison. Le Compartiment s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de garanties financières reçues à titre de cautionnement.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques. Les placements sur des marchés financiers moins développés peuvent exposer le fonds à un risque opérationnel, juridique et politique plus important.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et ne concerne pas l'acquisition d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds.

La documentation de placement complète présentant toutes les informations sur les risques peut être obtenue gratuitement auprès d'un représentant de Credit Suisse ou, si disponible, via <https://www.credit-suisse.com/microsites/multiconcept/en/our-funds.html>.

Contact

e-mail: list.wealth-funds@credit-suisse.com

Sources des données à partir du 30. avril 2024: Credit Suisse, sauf indication contraire.
Pour plus d'informations concernant ce fonds, veuillez contacter votre Relationship Manager.

Clause de non-responsabilité

France: Ce document est distribué par Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Succursale en France (« la succursale française ») qui est une succursale de Credit Suisse (Luxembourg) S.A., un établissement de crédit dûment autorisé au Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) dont l'adresse est 5 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. La succursale française est soumise au contrôle prudentiel de l'autorité de supervision luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et également autorisée et réglementée en France par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations fournies constituent un support marketing. Ce document commercial n'est pas un document contractuellement contraignant ni un document d'information requis par une disposition législative quelconque. Les informations fournies dans le présent document ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Aucun élément de ce support ne saurait constituer une recherche ou un conseil en investissement et ne peut en aucun cas y être assimilé. Il n'est pas adapté à votre situation personnelle ni ne constitue une recommandation personnalisée et ne suffit pas pour prendre une décision de placement. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse AG et/ou ses filiales (ci-après "CS") avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Les actions sont soumises aux lois du marché et donc sujettes à des fluctuations de valeur qui ne sont pas complètement prévisibles. Les placements dans les marchés émergents impliquent généralement des risques élevés tels que les risques politiques, les risques économiques, les risques de crédit, les risques de change, les risques d'illiquidité, les risques juridiques, les risques de règlement et les risques de marché. Les marchés émergents sont situés dans des pays qui répondent à une ou plusieurs des caractéristiques suivantes: une certaine instabilité politique, une relative imprévisibilité des marchés financiers et de la croissance économique, un marché financier encore en phase de développement ou une économie faible. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Ce fonds est domicilié en Luxembourg. Le représentant en Suisse est UBS Fund Management (Switzerland) AG. Le service de paiement en Suisse est Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich. La documentation complète présentant l'offre, le prospectus ou la notice d'offre, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), le document d'information clé (DIC), les règles du fonds ainsi que les rapports annuels et bisannuels (« Documentation complète présentant l'offre »), si ceux-ci existent, peuvent être obtenus gratuitement auprès de représentant en Suisse ou de toute succursale de CS en Suisse et, dès lors qu'ils sont disponibles, via <http://www.fundinfo.com/>. L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et non pas d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds. Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou la société de gestion (des OPCVM), selon ce qui est applicable, peut décider de résilier les accords locaux concernant la commercialisation des parts/unités d'un fonds, y compris mettre un terme aux enregistrements ou aux notifications avec l'autorité de surveillance locale. Une énumération des droits des investisseurs concernant les investissements dans des fonds d'investissement domiciliés en Luxembourg, peut être obtenu via le site <https://www.credit-suisse.com/microsites/multiconcept/en.html>, La législation locale relative aux droits des investisseurs peut s'appliquer.

Le fond susmentionné est autorisé à la commercialisation en France.

© UBS 2024. Tous droits réservés.